

S.I.BO.VA

RAPPORT D'ACTIVITES 2021

**Syndicat Intercommunal
BOuzel-VAssel**

Mairie de BOUZEL

1 Place de la Mairie

63910 BOUZEL



L'ORGANISATION AU 31.12.2021

La composition du Comité Syndical

(depuis le 30.07.2020)

Présidente :	Mme BARD Isabelle - BOUZEL
Vice-Président :	M. ESCARPA Ludovic - VASSEL
Les délégués :	Mme DELARBRE Suzanne – BOUZEL
	M. FRUCTUS Sébastien - BOUZEL
	Mme GUILLOT Nathalie – BOUZEL
	M. JAFFEUX Nicolas – VASSEL

Sur l'année 2021, le Comité Syndical s'est réuni 3 fois (annexe 1).

Les moyens humains

A la rentrée de septembre 2021

3 agents titulaires à temps non complet

Adjoint technique principal de 2^{ème} classe – 31,5/35

Adjoint technique principal de 2^{ème} classe - 31/35

Adjoint technique – 28/35

1 agent contractuel à temps non complet

Adjoint technique - 10h par semaine scolaire

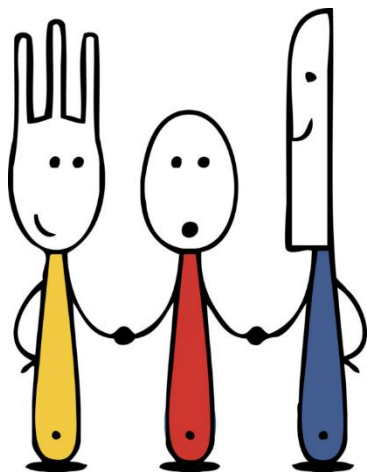
La direction de l'ALSH est assurée par Mme CHELLES et son adjointe, Mme MATUSSIÈRE ; titulaires du BAFD.

Le secrétariat est assuré par le personnel administratif de la commune de BOUZEL, dans le cadre d'une convention de mise à disposition.



LES SERVICES

I - La cantine



API Restauration – Lempdes – est le prestataire depuis septembre 2017.

Depuis janvier 2019, le service cantine fonctionne sur les deux sites du RPI.

⇒ *Attention, tout comme entre 2020 et 2019, les comparaisons entre 2021 et 2020 sont à considérer avec l'impact occasionné, sur le fonctionnement des services, par la pandémie de la Covid-19.*

* Le produit de la cantine s'élève à 30 741.85 €, contre 29 295.96 € en 2020 (+ 1 445.89 €).

Avec une fréquentation moyenne de 52 convives (55 en 2020 hors mois d'avril et mai). Voir annexe 2.

Ce nombre nécessite quatre agents sur la pause méridienne pour assurer le fonctionnement des services sur les deux sites (restauration et activités de l'après-repas mises en œuvre en septembre 2019).

* Le prix réglé au prestataire API s'élève à 26 715,64 € pour 2021 (19 078.43 € en 2020). Le prix d'un repas étant facturé à 3.57 € TTC par API (4.56 € TTC pour les adultes).

Les tranches de QF et le tarif appliqué aux familles :

	Prix pour un repas et la pause méridienne
Quotient Familial	
Inférieur ou égal à 400,00 €	3.68 €
Supérieur à 400,00 € et inférieur ou égal à 800,00 €	3.98 €
Supérieur à 800,00 € et inférieur ou égal à 1200,00 €	4.15 €
Supérieur à 1200,00 €	4.26 €

Le prix du repas adulte est égal à 4,88 €.



II - La garderie périscolaire

Avant, après la classe, sur la pause méridienne et le mercredi

1- Avant, après la classe et sur la pause méridienne

* Le produit de la garderie s'élève à 8 442.72 € pour 2021 contre 5 943.72 € en 2020.

Pour la garderie matin/soir :

- le nombre de périodes tout âge confondu est de 3 423 en 2021 contre 2 487 en 2020. (annexe 3).

* La participation des familles varie en fonction du nombre de période et selon le quotient familial.



Quotient Familial	Une période (matin ou soir)	Réduction si 2 périodes fréquentées par jour (matin et soir)
Inférieur ou égal à 400.00 €	1,35 €	-0,20 €
Supérieur à 400.00 € et inférieur ou égal à 800.00 €	1,45 €	-0,30 €
Supérieur à 800.00 € et inférieur ou égal à 1200.00 €	1,50 €	-0,35 €
Supérieur à 1200.00 €	1,55 €	-0,40 €

Pour la pause méridienne :

- le nombre de périodes tout âge confondu est de 7 120 en 2021 pour les deux sites (BOUZEL-VASSEL) contre 5 588 en 2020.

* Le coût de cette prestation est compris dans le tarif appliqué pour le prix du repas.

La durée des activités est :

- pour le site de BOUZEL de 50 minutes ;
- pour le site de VASSEL de 35 minutes.

2- Du mercredi



Ce service, en fonctionnement depuis septembre 2018 (pour le matin) est situé dans les locaux de l'école de BOUZEL. Il accueille les enfants en âge scolaire.

Après avoir fonctionné sur la journée entière de septembre 2020 à juillet 2021 et compte tenu de la faible fréquentation, le service est proposé à la demi-journée (le matin) avec ou sans repas depuis septembre 2021.

Soit selon les modalités suivantes :

Le mercredi matin sans repas. De 7h15 à 12h15 (avec une arrivée possible jusqu'à 8h30)

Le mercredi matin avec repas. De 7h15 à 13h30 (avec une arrivée possible jusqu'à 8h30) et un temps de repas de 12h15 à 13h00

L'encadrement est assuré selon la réglementation en vigueur. Dans le cadre du PEDT - Projet Éducatif de Territoire – Plan mercredi du RPI BOUZEL-VASSEL arrêté par le comité syndical, notre ALSH bénéficie de la norme d'encadrement assouplie, soit (= 1 animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans et un animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans).

Un tarif unique (selon le quotient familial) est appliqué, soit :

Quotient Familial	Mercredi matin	Repas midi pour mémoire
Inférieur ou égal à 400,00 €	8.50 €	3.68 €
Supérieur à 400,00 € et inférieur ou égal à 800,00 €	9.00 €	3.98 €
Supérieur à 800,00 € et inférieur ou égal à 1200,00 €	9.50 €	4.15 €
Supérieur à 1200,00 €	10.00 €	4.26 €

Voir la fréquentation en annexe 4.



III - Financement

⇒ Le Syndicat continue de bénéficier du financement de la CAF dans le cadre du contrat de territoire conclu sur Billom Communauté.



Pour l'exercice 2021, le syndicat a perçu de la CAF la somme de 7 158,22 €, soit :

- CEJ 2020 : 1 450,72 €
- PS régul 2020 : 1 590,49 €
- PS acompte 2021 : 3 769,66 € dont Plan mercredi
- Aide à l'équipement de l'ALSH : 347,35 €
(pour l'achat d'un vidéo projecteur, un chariot à coussins et vélos, montant de l'investissement égal à 1 042,05€ ttc)



⇒ Le Syndicat bénéficie également de l'aide financière de la MSA AUVERGNE – service Action Sociale - pour les ayants droits du régime agricole :

Pour l'exercice 2021, le syndicat a perçu de la MSA la somme de 192,62€, avec un complément pour la crise COVID-19 de 337,13€.

Pour mémoire :

CEJ = Contrat Enfance Jeunesse : contrat d'objectifs et de financement passé entre une Caf et une collectivité locale, afin de développer et optimiser l'offre d'accueil des enfants jusqu'à 17 ans, et de coordonner les politiques enfance et jeunesse.

PS = Prestations de Service : permettent la prise en charge d'une part des dépenses de fonctionnement des services et équipements sociaux répondant à certains critères. Elles assurent des recettes régulières permettant le développement quantitatif et/ou qualitatif des équipements et d'en faciliter l'accès aux usagers.

Plan mercredi : concerne l'ensemble des gestionnaires proposant un accueil sur le temps du mercredi et ce, quelle que soit l'organisation scolaire retenue (4 jours ou 4,5 jours). L'offre s'adresse à tous les enfants scolarisés de la maternelle au CM2. Le Plan mercredi est adossé à une charte dont le respect doit garantir un cadre éducatif de qualité et l'accessibilité au plus grand nombre d'enfants et de familles

⇒ Mécanisme de soutien mis en place par la CAF aux structures du fait de la pandémie sur l'exercice 2020 :

-Un principe de « reconstitution » de l'activité pendant les périodes les plus perturbées par l'épidémie de Covid est autorisé à titre exceptionnel. Il permet de neutraliser au maximum les impacts de la crise sanitaire dans l'objectif de garantir la pérennisation des équipements et services (reprise des heures réelles 2019 sur certaines périodes).

- Attribution d'un « Bonus Alsh 2020 » pour inciter les structures à rester ouvertes et s'adapter aux contraintes sanitaires : soit 3 450,00 € pour l'ALSH BOUZEL-VASSEL.

⇒ Pour 2021, la baisse des effectifs fréquentant les services (déjà en 2020 mais finalement compensée par le principe de reconstitution de la CAF) se confirme, ce qui entraîne une forte diminution de la prestation de service.

LES ANNEXES

Annexe 1

Comité Syndical du 24.03.2021

Compte-rendu des décisions prises par Mme la Présidente par délégation consentie par le Conseil Syndical

Approbation du compte-rendu du Comité Syndical précédent

Approbation du Compte de Gestion du receveur municipal de l'exercice 2020

Approbation du Compte Administratif de l'exercice 2020

Affectation des résultats de l'exercice 2020

Vote du Budget Primitif pour l'année 2021, détermination de la participation des communes membres pour 2021, attribution de chèques cadeaux aux agents

Subventions allouées à la Coopérative Scolaire, à l'Association des Parents d'Élèves et au RASED

Rapport d'activités 2020 sur les services du syndicat

Convention de mise à disposition de locaux des communes de BOUZEL et de VASSEL au syndicat

Questions et informations diverses

Comité Syndical du 05.05.2021

Compte-rendu des décisions prises par Mme la Présidente par délégation consentie par le Conseil Syndical

Approbation du compte-rendu du Comité Syndical précédent

Bilan de la mise en œuvre du PEDT-Plan mercredi sur l'année scolaire 20202021, suppression de la période de garderie du mercredi après-midi pour l'ALSH BOUZELVASSEL à compter de la rentrée de septembre 2021 et modification du PEDT- Projet Educatif De Territoire plan mercredi

Projet éducatif et pédagogique de l'ALSH BOUZELVASSEL pour 20212022

Règlement intérieur de l'ALSH et de la cantine : mise à jour

Rentrée 20212022 : organisation du temps de travail du personnel titulaire et des fiches de poste

Renouvellement d'un poste d'adjoint technique à temps non complet en contrat à durée déterminée pour l'année scolaire 20212022

Suppression du poste d'ATSEM principal de 1ère classe à temps non complet à compter de septembre 2021

Convention de mise à disposition d'un Educateur Territorial d'Activités Physique et Sportive de Billom Communauté pour l'animation de séquences sportives à l'école de VASSEL

Renouvellement du contrat de fourniture des repas avec API Restauration pour l'année scolaire 20212022

Fixation des tarifs des repas à la cantine scolaire pour l'année 20212022

Fixation des tarifs de la garderie périscolaire pour l'année scolaire 20212022

Groupement de commande pour l'achat de papier avec Billom Communauté

Questions et informations diverses

Comité Syndical du 25.11.2021

Compte-rendu des décisions prises par Mme la Présidente par délégation consentie par le Conseil Syndical

Approbation du compte-rendu du Comité Syndical précédent

Proposition de devis pour la télétransmission des actes – Logiciel IXCCHANGE 2 et convention de dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité et au contrôle budgétaire avec la Préfecture du Puy-de-Dôme

Admission en non-valeur de produits irrécouvrables par le syndicat

Création d'un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps non complet au 01.12.2021 et suppression simultanée d'un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe

Suppression du poste d'ATSEM principal de 1ère classe à temps non complet à compter de septembre 2021

Décisions modificatives au budget primitif de l'exercice 2021 en section d'investissement et de fonctionnement

Questions et informations diverses



Pour mémoire :

Effectifs rentrée 2020-2021 : 77 élèves
 Effectifs rentrée 2019-2020 : 86 élèves
 Effectifs rentrée 2018-2019 : 86 élèves
 Effectifs rentrée 2017-2018 : 97 élèves
 Effectifs rentrée 2016-2017 : 103 élèves

Annexe 2**SERVICE CANTINE & PAUSE MERIDIENNE**

	Année 2020			Année 2021		
	Nombre de périodes		Moyenne générale	Nombre de périodes		Moyenne générale
	BOUZEL	VASSEL		BOUZEL	VASSEL	
Janvier	440	449	56	419	474	56
Février	337	359	58	219	214	54
Mars	127	124	62	491	487	54
Avril	0	0	0	253	251	56
Mai	62	72	14	361	404	55
Juin/Juillet	320	298	33	579	576	57
Septembre	454	503	56	256	398	39
Octobre	276	310	59	306	345	50
Novembre	447	500	58	277	285	51
Décembre	279	331	55	268	257	52
TOTAL	2742	2946		3429	3691	
	5688			7120		

Evolution 2021/2020	
Evolution en %	20%

Annexe 3

SERVICE GARDERIE MATIN & SOIR

	Année 2021			
	Nombre de périodes		Moyenne journalière	
	Matin	Soir	Matin	Soir
Janvier	267	148	17	9
Février	135	68	17	9
Mars	320	166	18	9
Avril	91	52	15	9
Mai	252	105	18	8
Juin/Juillet	393	189	19	9
Septembre	280	132	16	8
Octobre	226	95	17	7
Novembre	206	94	16	7
Décembre	142	62	14	6
TOTAL	2312	1111		
	3423			

	Année 2020			
	Nombre de périodes		Moyenne journalière	
	Matin	Soir	Matin	Soir
Janvier	197	225	12	14
Février	210	170	17	14
Mars	66	43	16	11
Avril	0	0	0	0
Mai	0	0	0	0
Juin/Juillet	111	64	14	6
Septembre	323	139	19	8
Octobre	185	109	18	11
Novembre	246	118	14	7
Décembre	192	89	17	8
TOTAL	1530	957		
	2487			

	Evolution 2021/2020	
	Nombre de périodes	
	Matin	Soir
	782	154
Evolution en %	33.82%	13.86%

Annexe 4

SERVICE du MERCREDI

	Nbre de jour	Année 2020						Repas
		Matin		Après-midi		Journée entière		
		Nombre de période		Nombre de période		Nombre de période		
		Moins de 6 ans	Plus de 6 ans	Moins de 6 ans	Plus de 6 ans	Moins de 6 ans	Plus de 6 ans	
Janvier	4	14	30					
Février	3	10	23					
Mars	1	1	8					
Avril	0	0	0					
Mai	0	0	0					
Juin/Juillet	0	0	0					
Septembre	5	7	26	1	0	9	5	34
Octobre	2	2	11	0	0	4	0	12
Novembre	3	5	24	0	0	9	9	28
Décembre	3	8	23	1	4	3	1	15
Moy/fct	21	2.5	10	0.15	0.3	1.9	1.15	7
		9.1		0.5		3		

	Nbre de jour	Année 2021						Repas
		Matin		Après-midi		Journée entière		
		Nombre de période		Nombre de période		Nombre de période		
		Moins de 6 ans	Plus de 6 ans	Moins de 6 ans	Plus de 6 ans	Moins de 6 ans	Plus de 6 ans	
Janvier	4	5	19	3	4	5	3	17
Février	2	2	9	0	1	4	2	12
Mars	5	8	25	0	3	0	5	25
Avril	1	2	12	1	4	0	3	13
Mai	4	3	22	0	0	9	6	24
Juin/Juillet	5	8	27	0	0	9	7	30
Septembre	4	3	22					16
Octobre	3	6	12					5
Novembre	3	6	10					3
Décembre	3	6	15					5
Moy/fct	34	1.5	5	0.2	0.57	1.3	1.2	4.5
		6.5		0.8		2.52		

